

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'en conformité avec les directives gouvernementales applicables (arrêté 2021-054), qu'une consultation écrite de quinze (15) jours tiendra lieu d'assemblée publique exigée aux termes des articles 53 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1 pour le **projet de Règlement 05-0921 modifiant le schéma d'aménagement et de développement 05-0508**.

Ce projet de règlement vise à modifier le schéma d'aménagement et de développement afin d'agrandir l'affectation « Site d'enfouissement régional » sur la partie du lot 3 800 042 du cadastre du Québec situé dans la ville de Dunham et faisant partie de la propriété de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM).

Les citoyens pourront adresser par écrit leurs commentaires par courriel à l'attention de la commission en écrivant à monsieur Nacim Khennache, aménagiste ([nkhennache@mrcbm.qc.ca](mailto:nkhennache@mrcbm.qc.ca)) pour la période débutant le 17 mars 2022 et se terminant le 31 mars 2022. Les citoyens peuvent également faire parvenir leur écrit physiquement par la poste au 749, rue Principale, Cowansville (Québec), J2K 1J8 pendant la même période, à l'attention de monsieur Khennache. Les citoyens pourront également assister à une consultation virtuelle, le 23 mars 2022 à compter de 19h00 au lien de téléconférence suivant : <https://us02web.zoom.us/j/83635540239>.

Notez que toute personne peut consulter le projet de règlement 05-0921, le document d'accompagnement, ainsi que toute documentation pertinente dans la section « Documents pour les assemblées publiques » de l'adresse suivante : [http://mrcbm.qc.ca/fr/docu\\_reglement.php](http://mrcbm.qc.ca/fr/docu_reglement.php). La résolution 443-1021 adoptant le projet de règlement et son document d'accompagnement peut être consultée dans le procès-verbal du conseil de la MRC du 19 octobre 2021: <https://mrcbm.qc.ca/common/documentsContenu/20211019PVassreg.pdf> Copie conforme de cette résolution est disponible sur demande. Vous pouvez consulter une copie de ces documents au centre administratif de la MRC situé au 749, rue Principale à Cowansville pendant les heures d'ouverture.

Donné à Cowansville, ce 2 mars 2022.

Le greffier,

David Legrand, avocat